



REPUBLIQUE FRANCAISE

DP202211

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU PRESIDENT

Projet de territoire et ingénierie territoriale

OBJET : Demande de subvention - Réfection de l'aire d'accueil des gens du voyage

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU (Deux-Sèvres),

Vu la délibération n° C30-07-2020-2 en date du 30 juillet 2020 relative aux délégations du Président, et plus particulièrement l'alinéa 12 : gestion financière et comptable « La sollicitation auprès des financeurs (personnes morales de droit public ou privé) de l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement en rapport avec les compétences exercées par Mellois en Poitou et la conclusion, le cas échéant, des conventions afférentes et leurs éventuels avenants » ;

Considérant l'opportunité pour la communauté de communes Mellois en Poitou de déposer des demandes de subventions pour le projet de réfection de l'aire d'accueil des gens du voyage au regard du plan de financement prévisionnel ci-dessous;

DEPENSES		RECETTES		
Postes de dépenses	Montant HT			
Travaux	85 000,00 €	Etat - AAP Réhabilitation permanente des aires d'accueil des gens du voyage - Plan de relance	51 223 €	60%
		Etat - DETR	16 777 €	20%
		Autofinancement	17 000,00	20%
TOTAL	85 000,00 €	TOTAL	85 000,00 €	100%

DECIDE

Article 1 : de la validation du plan de financement prévisionnel ci-dessus et du dépôt des demandes de subventions afférentes.

Article 2 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- M. le trésorier
- M. le préfet.

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services de la communauté de communes et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Article 7 : La présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification publication d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers.

Fait à Melle.

Le président,

Fabrice MICHELET